

## LE CIO

A la rentrée, et en cours d'année, le CIO en lien avec la MLDS, et en collaboration avec les établissements, assure des entretiens pour les jeunes sans solution ou en décrochage.

Ces entretiens dits « de situation » permettent de faire le point avec les jeunes et de leur proposer des réponses adaptées à leur situation. Cela permet aussi de recenser les besoins pour la mise en œuvre d'actions spécifiques de formation MLDS

Le CIO accompagne les projets de retour en formation initiale des jeunes décrocheurs (temps plein et alternance) et assure leur suivi dans le cadre du droit au retour en formation initiale. Décrets n°2014-1453 et n°2014-1454 du 5 décembre 2014

Contact : Psychologue EN de l'établissement et le CIO du bassin



**CIO Lyon nord**  
100 rue Hénon  
69004 Lyon

Tél : 04.78.28.37.09

[cio-lyon-nord@ac-lyon.fr](mailto:cio-lyon-nord@ac-lyon.fr)  
[www2.ac-lyon.fr/orientation/rhone/lyon-nord](http://www2.ac-lyon.fr/orientation/rhone/lyon-nord)

## LA PSAD

**La Plate-forme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs** permet la coordination des acteurs locaux de la formation, de l'orientation et de l'insertion des jeunes. **La PSAD recense les élèves sortis de formation initiale sans la qualification minimum à partir de la remontée de ces informations par chaque EPLE.**

**Objectif** : apporter une réponse personnalisée et rapide à chaque jeune de plus de 16 ans sorti du système éducatif sans diplôme et sans certification professionnelle en les orientant vers les partenaires les plus adaptés à leur demande.

La co-animation est assurée conjointement par la directrice de centre d'information et d'orientation et la directrice de mission locale. Sont associés à la PSAD les établissements scolaires, le réseau Foquale, les acteurs du secteur social...

**PSAD Lyon nord**

**Les assistants plate-forme :**

**Anissa Hadjeres**

**Tel : 06.46.14.85.06**  
06.26.86.36.48

**CIO Lyon Nord : Tel : 04 78 28 37 09**

## LA MIJ

*La Mission Locale Jeunes*

Accueille, informe et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire vers la qualification et l'emploi.

Développe et innove, avec les entreprises et les partenaires de l'emploi, des solutions d'insertion.

Accompagne et soutient les collectivités locales dans leurs projets de territoire relatifs à l'insertion sociale et professionnelle.

Contact téléphonique :

**Mission Locale du Plateau Nord Val de Saône :**  
**04.72.27.45.50**

**Mission Locale des pentes : 04 72 10 60 00**

## TOUS MOBILISÉS POUR VAINCRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



### DEFINITION DU DECROCHEUR

Tout jeune qui quitte le système de formation initiale sans avoir le niveau de qualification minimum requis par la loi est décrocheur. Le décret n°2010-1781 du 31 décembre 2010 fixe le niveau de qualification minimum que tout élève ou apprenti doit atteindre : soit le baccalauréat général, soit un diplôme à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications.

Pour faire reculer le phénomène du décrochage, il convient de répondre à un double impératif : prévenir en amont les risques de décrochage et développer les solutions proposées aux jeunes décrocheurs.

### REFERENT LE REFERENT DECROCHAGE SCOLAIRE

#### Prévention :

- Il repère, recense les jeunes concernés dès les premiers signes de décrochage : collecte toutes les informations utiles dans l'établissement.
- Il aide à la mise en œuvre et la co-animation du GPDS.

#### Remédiation :

- Il s'implique dans la recherche de solutions de retour en formation initiale et assure le suivi du jeune.
- Il exploite en priorité les solutions internes
- Il explicite aux équipes les mesures de remobilisation proposées.
- Il s'assure de l'adhésion du jeune et de sa famille au dispositif proposés
- Il organise le suivi.

#### Communication :

Il transfère et assure la circulation des informations :

- à l'équipe de direction.
- au CPE
- aux équipes pédagogiques
- au psychologue de l'éducation nationale
- Et selon les besoins, aux infirmières et assistantes sociales

#### Evaluation :

Le référent DS participe à la rédaction du bilan annuel des actions proposées, présenté au CA

## LE GPDS

Le GPDS, ou Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire, sous l'impulsion du chef d'établissement, réunit l'ensemble des acteurs susceptibles de contribuer à la compréhension et à la prise en charge de la problématique de l'élève dans sa globalité. Parmi ces acteurs peuvent donc se trouver les personnels de direction, un professeur, le conseiller principal d'éducation, le psychologue EN, l'assistante sociale et l'infirmière.

Les objectifs du GPDS :

- **Prévenir** le désengagement scolaire dès le collège
- **Intervenir** au moyen d'une prise en charge qui prend source dans toutes les possibilités offertes à l'établissement
- **Anticiper** les actes violents pouvant aboutir à un conseil de discipline
- **Mettre** en place un accompagnement vers un parcours de réussite.

**Autres partenaires :**

**SAPAD** (Service d'assistance Pédagogique à domicile)

**MDA** (Maison des adolescents)

**PRE** (Programmes de réussite éducative)

**UEAJ** (Unité Educative d'Activité de Jour)

**PJJ** (Protection judiciaire de la Jeunesse)

**SAUVERGARDE** (association départementale de Sauvegarde de l'enfant à l'adulte du Rhône)

**ALPES** (Associations Lyonnaise de Promotions de l'Education Sociale)

## LE RESEAU FOQUALE

Les réseaux **Formation Qualification Emploi** (FOQUALE) ont été mis en place en 2013 (circulaire n°2013-035 du 29 mars 2013).

Ces réseaux rassemblent, dans le même périmètre d'action des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs et des bassins, les établissements et dispositifs **relevant de l'éducation nationale** et susceptibles d'accueillir les jeunes.

Ils ont pour objectif, à partir d'une analyse partagée des besoins, de définir des plans d'action conjuguant prévention, accompagnement des parcours et élaborations de nouvelles réponses dans un cadre partenarial.

Le comité de réseau FOQUALE est composé du chef d'établissement responsable du réseau, nommé par le recteur, d'un référent des corps d'inspection, de trois chefs d'établissement représentant les collèges, les LGT et les LP, du responsable de MLDS et du directeur (trice) du CIO.

Les acteurs opérationnels sont le référent décrochage scolaire d'établissement, l'équipe éducative de l'EPL et le coordinateur MLDS.



## LA MLDS

L'activité menée au titre de la mission de lutte contre le décrochage scolaire contribue à la réalisation de plusieurs objectifs :

- Prévenir le décrochage scolaire,
- Faciliter l'accès au diplôme et à la qualification,
- Contribuer à la sécurisation des parcours de formation.

Pour ce faire, il s'agit de :

- **Repérer les élèves en difficulté quittant le système éducatif sans solution**, en collaboration avec les centres d'information et d'orientation (CIO) et les structures particulières relevant de l'insertion.
- **Prévenir les sortis sans qualifications** : en partenariat avec les équipes impliquées dans les Groupes de Préventions du Décrochage Scolaire (GPDS) des établissements par bassin, appui et recherches de solutions adaptées pour les élèves en situation de décrochage.
- **Préparer et former les jeunes** dans le cadre d'actions spécifiques de formation mises en place en fonction des besoins repérés localement.

### Missions et activités

Dans chaque bassin, les coordonateurs MLDS, mettent au service des établissements et des réseaux "Formation Qualification Emploi (FOQUALE) leur compétence en matière de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation pour les accompagner dans la construction d'actions de préventions et de parcours adaptés.

Ils sont également chargés de la coordination des actions spécifiques de la MLDS, notamment pour la remédiation scolaire.

## CONTACT

### MLDS Flesselles

**Béatrice Rostaing**: 06.19.17.26.50

**Carole Koulinte** : 06.24.44.73.83

### MLDS Sermenaz

**Nadège Odent** : 06.19.17.26.66